

PER
N-142



ANNALES
DU
T. S. Rosaire
ET
Chronique du Pèlerinage
du Cap-de-la-Madeleine



Paraissant le 1er de
chaque mois

AVEC L'APPROBATION DE
L'ORDINAIRE

—
Cap-de-la-Madeleine,
Québec, Can.



ABONNEMENT : 50 CENTS PAR ANNEE

Adresse : ANNALES DU T. S. ROSAIRE,
CAP-DE-LA-MADELEINE, Qué.

Sommaire, novembre 1904

Le Couronnement.....	241
Légèreté	249
L'Almanach de Notre-Dame.....	250
Un soir de Toussaint.....	251
Notre-Dame du Suffrage.....	255
Précis historique du Sanctuaire de Notre-Dame du Très-Saint-Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine	259
Prière	264
Lettre adressée aux journaux par le R. P. Supérieur, à la suite des fêtes du Couronnement	265
Prières et actions de grâces.....	267
Le Rosaire	278
Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire.....	279
Recommandations aux prières.....	281
Faveurs obtenues	281
Nécrologie.....	281

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

L'adresse imprimée indique la date où finit l'abonnement : ainsi **Jan. 04**, après un nom, signifie que l'abonnement est dû depuis jan. 1904.

Le *Directeur* doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le **nom du bureau de poste que l'on quitte**.

Que toute irrégularité dans la réception des *Annales* soit signalée sans retard au *Directeur*, spécifiant quel numéro est en défaut.

Pour des raisons multiples, prière, autant que possible, de ne pas envoyer des timbres-poste.

N.B.—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq centins** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'es-compte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent ; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU TRES SAINT ROSAIRE,

Cap-de-la-Madeleine,

Qué.

PER
N-142

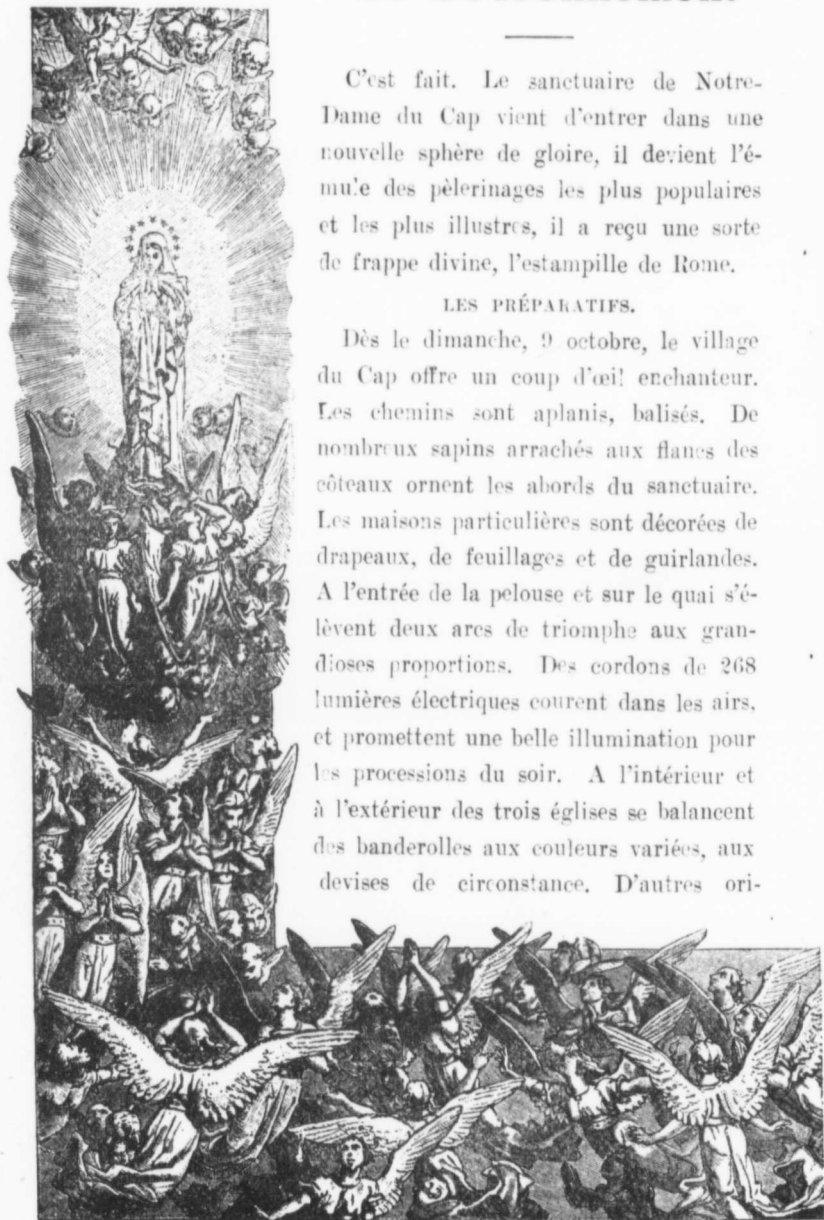
5]

Le Couronnement

C'est fait. Le sanctuaire de Notre-Dame du Cap vient d'entrer dans une nouvelle sphère de gloire, il devient l'ému'e des pèlerinages les plus populaires et les plus illustres, il a reçu une sorte de frappe divine, l'estampille de Rome.

LES PRÉPARATIFS.

Dès le dimanche, 9 octobre, le village du Cap offre un coup d'œil enchanteur. Les chemins sont aplanis, balisés. De nombreux sapins arrachés aux flancs des côteaux ornent les abords du sanctuaire. Les maisons particulières sont décorées de drapeaux, de feuillages et de guirlandes. A l'entrée de la pelouse et sur le quai s'élèvent deux arcs de triomphe aux grandioses proportions. Des cordons de 268 lumières électriques courent dans les airs, et promettent une belle illumination pour les processions du soir. A l'intérieur et à l'extérieur des trois églises se balancent des banderoles aux couleurs variées, aux devises de circonstance. D'autres ori-





flammes, flottant au haut de grands mâts, ressemblent à des jalons plantés sur des routes célestes.

En face l'antique sanctuaire est déjà dressés une estrade immense qu'abrite une tente encore plus étendue. C'est là que la fonction sacrée doit s'accomplir.

La nouvelle du couronnement, comme une étincelle électrique, a parcouru le pays, provoquant partout la joie, la confiance, l'enthousiasme. Tout est prêt.

LE TRIDUUM.

Dimanche, 9. — Le soleil sourit par son radieux éclat à la fête qui commence. C'est une température exceptionnelle que les jours précédents ne laissaient guère espérer.

A 9 heures, M^{gr} Richard, le vénéré supérieur du séminaire des Trois-Rivières, chante la grand'messe. L'église du Rosaire est comble. Le discours est donné par M. l'abbé H. Arcan le distingué préfet des études du séminaire. Il développe cette pensée : Marie et le Canada. Au Canada, depuis Jacques Cartier et Champlain, donnant des preuves éclatantes de leur dévotion à Marie, toujours la Très-Sainte Vierge a été connue, aimée, servie. Les preuves ? C'est N.-D. de la Recouvrance, c'est N.-D. des Trois-Rivières, c'est l'Assomption, c'est la Ville-Marie, c'est N.-D. du Mont Carmel, c'est N.-D. de Bonsecours, c'est N.-D. du Cap, etc. Tel fut le thème développé par l'orateur avec une éloquence entraînant. Ce discours fut un brillant résumé de l'histoire du Canada, un bel hommage à Notre-Dame du Cap, il restera un mémorial des fêtes du couronnement.

200 pèlerins de Saint-Jean Deschaillons arrivent à une heure de l'après-midi, sous la direction de leur zélé pasteur, M. l'abbé Lizotte. Ils entendent une vibrante allocution du R. P. Supérieur.

A 7 heures, c'est le R. P. Desjardins de la compagnie de Jésus, qui doit célébrer N.-D. du Cap. Il le fait en missionnaire. Il parle avec un cœur d'apôtre de la bonté de Celle qu'il appelle si bien "la Reine du Canada."

Puis, avant le salut du T.-S. Sacrement, la procession se déroule sur le plateau. L'illumination est féérique. La nuit semble vouloir disputer au jour, l'honneur de promouvoir le triomphe de la divine Vierge.

Lundi, 10. — Les démons ont-ils voulu prouver qu'ils étaient "les princes de l'air?" Marie a-t-elle voulu nous montrer un de ses titres les plus mystiques? N'est-elle pas, dit l'Écriture, *la rosée et la pluie du ciel?*

Le lundi fut un jour d'orages et de tempêtes. Ce qui n'empêcha pas les paroissiens de Champlain, au nombre d'environ 200, de venir au Cap sous une pluie battante, accomplir les cérémonies du pèlerinage et de repartir sans jouir d'une seule éclaircie. Monsieur le chanoine Marchand, curé, et son vicaire, M. l'abbé Lessard, accompagnaient les pèlerins. Honneur à ces vaillants!

L'orateur de la soirée fut le R. P. Beliveau, dominicain. Dans un beau langage, riche de doctrine, il chanta les gloires de Marie.

Mardi, 11. — Le ciel s'est rasséréiné.

Cinq cents pèlerins nous arrivent de Saint-Maurice et de Saint-Louis. Ils suivent les exercices du chemin de la croix, prêchés par le R. P. Perron, et entendent une ardente allocution du R. P. Hénaut.

A l'exercice du soir, c'est le R. P. Colomban, provincial des Franciscains qui prend la parole. L'orateur salue dans le pèlerinage du Cap, le pèlerinage national du Canada. "C'est que, dit-il, le Cap réunit tous les éléments d'un pèlerinage national. 1° Une statue antique vénérée par les foules; 2° un vénérable sanctuaire, datant des premiers temps de la colonie; 3° les monuments rongés par la dent des siècles, qui enchassent le sanctuaire, 4° le concours des peuples qui viennent de tous les pays; 5° l'instinct des foules qui les pousse vers l'antique Madone; 6° les instruments merveilleux, dont Dieu s'est servi pour fonder le pèlerinage; 7° la sanction du Souverain Pontife, le sceau du Saint-Siège.

Ce discours intéressa et fit du bien.

Puis, sous un ciel pur, la procession se déroula sur le plateau; elle était présidée par Son Excellence, le délégué apostolique, Mgr Sbarretti.

L'illumination était incomparable. Les clochers, la coupole se dessinaient sur l'horizon assombri, en traits lumineux. La statue de la Très-Sainte Vierge, qui se détachait sur le fond noir du ciel, la faisait ressembler à une mystérieuse apparition.

Le canon et un beau feu d'artifice annoncèrent la fête du lendemain. De nombreuses fusées et autres pièces d'artifice aux caprices variés sillonnèrent l'atmosphère de leurs gerbes de feu.

LE COURONNEMENT

Voici le grand jour, journée idéale. Pas un nuage au ciel. Le soleil veut contempler la fête et faire miroiter les bijoux qui ornent la couronne de Marie.

De bonne heure, tous les confessionnaux sont assiégés. La distribution de la communion est incessante. Les bateaux, les chars à vapeur, les voitures particulières amènent, à chaque instant, de nouveaux pèlerins. Le plateau tressaille sous les pas des foules qui l'assiègent. Il est bientôt littéralement impossible de se frayer un passage à travers les rangs pressés. Nous estimons à près de 15,000 le nombre des pèlerins.

A 10 heures $\frac{1}{2}$, au son des cloches, aux détonations du canon, Nosseigneurs les évêques quittent processionnellement la communauté des Oblats, pour se rendre à l'estrade préparée. La Croix ouvre la marche; puis, viennent les enfants de chœur du séminaire avec leurs plus beaux atours, les prêtres en surplis, de nombreux chanoines, le Père Frédéric, portant sur un trophée richement décoré, la couronne réservée à la Madone, puis les évêques revêtus de leurs habits pontificaux. La foule s'incline sous leurs mains bénissantes et répète leurs noms. Ce sont : Son Excellence, Mgr Sbarretti, délégué apostolique; Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières; Mgr Begin, archevêque de Québec; Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa; Mgr Gauthier, archevêque de Kingston; Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax;

Mgr Orth, archevêque de Vancouver; Mgr Blais, évêque de Rimouski; Mgr Brunault, évêque de Nicolet; Mgr Decelles, évêque de Ste-Hyacinthe; Mgr Emard, évêque de Valleyfield; Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi; Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke; Mgr Michaud, évêque de Burlington; auxquels se joignent bientôt Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Les zouaves pontificaux de Québec et des Trois-Rivières forment la haie.

Ah ! si j'étais peintre, quelle riche matière pour mes pinceaux ! Quelle majesté dans ce cortège ! quel recueillement dans cette multitude ! quel cadre à cette pompe incomparable ! C'est le Saint-Laurent, le roi des fleuves, le fleuve géant, qui s'étend à nos pieds, ce sont des vallons délicieux, une nature qu'on dirait sortie, il n'y a qu'un instant, des mains du Créateur, tant elle est délicieuse de fraîcheur et de beauté. Mais ces beautés s'effacent en présence des harmonies autrement sublimes de la foi.

La messe commence. C'est Son Excellence, le délégué apostolique qui la célèbre. Les évêques sont rangés de chaque côté, au bas de l'autel. Au près d'eux ou derrière les fauteuils, se placent près de 400 prêtres. Et au loin, la foule immense. Ils sont nombreux, les Zaenée qui voudraient voir ! Malgré un moment de confusion inévitable dans une si grande foule, l'ordre est vite rétabli. Les élèves du séminaire des Trois-Rivières exécutent les chants fortement appuyés par le clergé.

Mais, tout à coup les voix se taisent, c'est le moment de la prédication.

En quelques mots bien sentis, le R. P. Supérieur offre à Nosseigneurs les évêques, sa vive reconnaissance et, à la foule, ses félicitations.

Puis, Mgr Begin s'incline vers Son Excellence, et ses vénérables collègues, et se dirige vers la chaire improvisée.

Quel beau cantique à la gloire de Notre-Dame du Cap ! Et que nous voudrions pouvoir livrer ce discours à nos lecteurs !

“ Cette manifestation, dit l'orateur, est 1° une profession de foi en Notre-Seigneur, et en la souveraineté de Marie. Si

Jésus-Christ est Roi, Marie est notre Reine. Elle a droit à toutes sortes de couronnes, à la couronne de la sainteté, à la couronne de la science, car dans la lumière du Verbe, Elle a connu l'économie de nos divins mystères, à la couronne de la victoire, à la couronne du dévouement, à la couronne royale, car Elle a mis au monde le Roi des rois; à la couronne sacerdotale, car Elle est le prêtre par excellence, etc.

2° Une expression de notre reconnaissance envers Notre-Dame du Cap. Marie a donné d'indécriables preuves d'amour à la vieille France. Son culte a jeté de profondes racines dans le cœur de nos ancêtres. Mais on peu bien dire que la douce Vierge n'a pas été oubliée dans la nouvelle France. Et l'orateur passe en revue les témoignages d'amour donnés à Marie par le Canada. Il s'arrête avec complaisance à la Vierge du Cap, qu'il dit déjà couronnée par la foi des peuples.

Dans une ardente péroraison, Monseigneur jette le Canada aux pieds de la Très-Sainte Vierge. " Dans le ciel, ô Marie, vous ne trouvez pas matière à la miséricorde, mais ici-bas quel vaste théâtre à votre tendresse ! " L'âme toute entière du Canada catholique était sur les lèvres de Mgr Begin quand il a pris à témoin la Reine du ciel, de l'amour et de l'inviolable fidélité de tout le peuple.

Le discours en anglais est donné par Mgr Duhamel. Avec quelle force l'éloquent archevêque a légitimé le culte rendu à la Mère de Dieu ! Jésus, Marie ! ce sont deux noms inséparables. Ce discours fut un nouvel hommage, comme une couronne d'or à la Reine du Cap. Nous étions au festin de l'éloquence.

A la fin de la messe, Mgr Cloutier, qui jusque-là s'était effacé en présence de ses éminents collègues, parut au-devant de l'estrade, et lut un précis historique très net, très intéressant du sanctuaire du Très-Saint Rosaire. Il fit voir, dans l'acte qui allait s'accomplir, un acte éminemment national.

Enfin, c'est la cérémonie du couronnement par l'évêque des Trois-Rivières, agissant au nom de Pie X. La couronne est bénite, et, pendant que le canon gronde, que les cloches sonnent

à toute volée, le prélat dépose sur le front de Notre-Dame du Cap le signe de la puissance et de la royauté. Une émotion indicible parcourt l'assistance. C'est un courant magnétique qui passe sur les fronts, sur les cœurs, les secoue, les possède. Il y a des larmes dans tous les yeux.

A ce moment, Mgr Cloutier se prosterne aux pieds de la Vierge qu'il vient de couronner et lui fait une prière digne de saint Bernard. Il lui consacre sa personne, son diocèse, il la supplie de jeter son vivifiant et maternel regard sur tout le Canada. "Où, Mère, nous sommes à vos genoux et nous baissons votre sceptre."

Nous sommes heureux de reproduire pour nos lecteurs, cette belle prière qui mit des larmes dans les yeux de tous ceux qui l'ont entendue.

La statue couronnée, placée sur un trophée est portée par quatre prêtres dans son antique sanctuaire. Quand elle passe, la foule tombe à genoux, lui envoie des baisers. La voilà ! Tout un passé de bienfaits semble revivre dans la mémoire de chacun des pèlerins. Oh ! oui ! Marie était bien présente au milieu de nous. Elle nous regardait avec amour, et semblait répondre à nos filiales acclamations.

Le chant du *Te Deum* fut enlevé avec une puissance incomparable. De telles solennités nous dérobent à la terre et nous présentent comme une apparition de l'immortalité, comme une échappée de vue sur les fêtes éternelles.

La cérémonie du couronnement était finie, mais jusqu'au soir, la fête fut incessante. Le sanctuaire fut envahi, les processions furent organisées avec une foi qui faisait revivre les premiers temps de l'église. Longtemps, les musiques de Maskinongé, de Yamachiche, du séminaire des Trois-Rivières jetèrent au vent du ciel leurs plus ravissantes harmonies.

O Notre-Dame du Cap, votre front porte maintenant une couronne d'or. Vous avez reçu un surcroît de gloire accidentelle. C'est le vicaire de votre Fils, Pie X, qui par la main de son délégué, vous a couronnée.

Faites, ô Marie, que nous puissions vous offrir une couronne de vertus !

Les fêtes du couronnement nous privent de la joie de faire le compte-rendu des pèlerinages du mois de septembre, et du commencement d'Octobre. Ils ont bien droit cependant à une mention honorable dans nos "Annales." Nommons les paroisses de *St-Luc*, de *Warwick*, la *Société de tempérance de Montréal*, *St-Sauveur de Québec*, *Grand-Mère*, *Ste-Flore*, *Ste-Angèle*, *Shawinigan*, *La Pointe du Lac*, *St-Jean Deschaillons*, *St-Thécle*, *Béancourt*, *St-Grégoire*, les *jeunes gens des Trois-Rivières*. etc. Plusieurs de ces pèlerinages ont eu la portée de vraies manifestations.

E. JONQUET, O.M.I.

LEGERETE

Le plus aimable et le plus dangereux des défauts.

Il est bon de rire ; la gaieté est chose saine ; elle indique parfois des gens heureux et des consciences tranquilles ; mais en somme, la vie est chose sérieuse, et il faut pouvoir la prendre au sérieux.

Le léger ne peut pas.

Il n'approfondit rien, parce qu'il ne peut s'arrêter sur rien ; il passe ; son esprit a besoin de marcher, de courir, de changer de place.

Il croit avoir tout vu d'un seul coup d'œil ou d'un seul effort de la pensée, et la plupart du temps il n'a rien vu ; en tout cas, il n'a pas vu ce qu'il fallait voir.

Il n'aperçoit point les obstacles ou va vers eux avec une pitoyable confiance dans ses forces ; il se brise.

Malheur à ceux qui lui confient leurs intérêts ; il est dangereux pour lui même et dangereux pour les autres ; réfléchi, téméraire, imprudent dans la conduite des affaires, embrouillant les simples, rendant mauvaises les bonnes, perdant en peu de temps les douteuses.

Il va d'ailleurs gaiement à la ruine, détournant les yeux de l'abîme, ou s'en croyant sincèrement très loin encore.

Les idées auxquelles il peut le moins s'arrêter sont les idées déplorables et tristes ; le léger est essentiellement optimiste ; il l'est et le reste quand même, alors qu'autour de lui tout le monde se sent anxieux et angoissé.

Le jour où la ruine arrive, l'effondrement est complet, l'homme est tout entier à terre ; il ne reste ni caractère pour porter dignement le coup, ni volonté pour lutter, ni ressort pour se relever.

L'Almanach de Notre-Dame

Dès les premiers jours du mois de décembre, paraîtra l'Almanach de Notre-Dame pour l'année 1905, — belle et intéressante brochure.

Outre le calendrier pour se rendre compte des fêtes mobiles, des fêtes de famille, l'almanach contiendra une multitude de ces petits articles qui disent tant de choses en quelques lignes, des recettes utiles, des bons mots, de plaisantes anecdotes, etc. Il faudra savourer aussi des études instructives sur la T.-S. Vierge. Nous ne parlons pas des illustrations historiques et amusantes.

Notre seul but est de propager le culte de N.-D. du Cap, la dévotion au T.-S. Rosaire.

Tous les amis de la T.-S. Vierge voudront se procurer cet intéressant almanach.

Prix: 20 cents l'exemplaire. — Quand on nous en demandera six, nous les laisserons à 19 cents.

Qu'on se hâte! Le tirage est restreint.





Un soir de Toussaint

Deux ouvriers causaient un soir du jour de la Toussaint ; l'un des deux ouvriers, chrétien, celui-là, s'efforçait d'expliquer à l'autre tout ce qu'il y a de raisonnable et de touchant dans le souvenir des défunts, et les secours qu'on leur donne par les prières et les bonnes œuvres.

“ Nous étions tous deux assis au coin du feu, dit le narrateur, le son lugubre des cloches, qui avertissaient les fidèles de prier pour les défunts, changea tout à coup le cours de notre conversation. Je désirais vivement voir Languedocien — c'est ainsi qu'on appelait mon ami, du nom de sa province, — remplir ses devoirs de chrétien, mais je ne lui en parlais jamais d'une manière directe.

Ce soir-là, il me dit :

— Pierre, pourquoi tout ce son des cloches ?

— Tu ne sais donc pas que le lendemain de la Toussaint est le jour des Morts ? C'est pour engager les fidèles à prier pour eux, les uns à l'église, les autres chez eux, qu'on sonne en ce moment.

Languedocien garda un instant le silence ; il avait l'air pensif, et je me gardais bien de le troubler dans ses réflexions. Puis, un instant après :

— Crois-tu que nous pouvons quelque chose pour les morts, en supposant qu'il y ait quelque chose après nous ? Est-ce que chacun n'y est pas pour son propre compte ?

— Dis-moi, Languedocien, si tu faisais mettre un homme en prison, parce qu'il te doit 10,000 piastres, serais-tu dans ton droit ?

— Mais sans doute.

— Et, si l'un de ses amis venait t'offrir de payer la dette, est-ce que se serait une injustice de la relâcher, surtout s'il était bien prouvé qu'il ne pût payer lui-même ?

— Mais non. Je crois même que cette générosité m'engagerait à me relâcher de mes droits, et à lui remettre une partie de la somme.

— Eh bien ! mon cher ami, voilà ce qui se passe après la mort. Si notre âme a entièrement payé sa dette, elle va au ciel ; si elle doit encore à la justice de Dieu (car il faut que le péché une fois commis soit puni), elle est retenue en prison, où elle souffre pour s'acquitter. Si donc, nous, les amis de ces âmes, nous payons pour elles, nous engageons Dieu à leur faire miséricorde et à les délivrer. N'est-ce pas raisonnable ?

— J'avoue que je n'avais jamais bien compris la prière pour les morts. J'allais aux convois de mes amis par coutume ; il me semblait qu'une cérémonie devait avoir lieu par honneur pour le défunt ; mais je n'ai jamais pensé à prier pour lui.

— C'est toujours l'ignorance de la religion qui fait qu'on en suit les pratiques sans en connaître l'esprit. Nos amis n'ont guère besoin de notre présence, si nous ne les soulageons pas : c'est la fin que se propose l'Eglise, en priant pour le défunt le jour de son enterrement. Si tous ceux qui y assistent avaient la foi, ils unirait leurs prières à celles du prêtre, et obtiendraient de Dieu grâce et miséricorde pour cette pauvre âme condamnée à souffrir pour des fautes non expiées sur la terre.

— Tiens, Pierre, je veux aller demain à la messe prier pour mes parents défunts ; c'est ce que je n'ai jamais fait, et je sens qu'il y a de l'ingratitude à ne pas les soulager, quand on peut le faire. Pourtant, il me vient une difficulté ; j'entends parfois parler des indulgences, pourrais-tu me dire ce que c'est ?

— De grand cœur. Tu as deux fils, supposons que l'un d'eux t'ait gravement manqué de respect, par exemple, qu'il t'ait donné un soufflet.

— Un soufflet ? je ne le souffrirais pas.

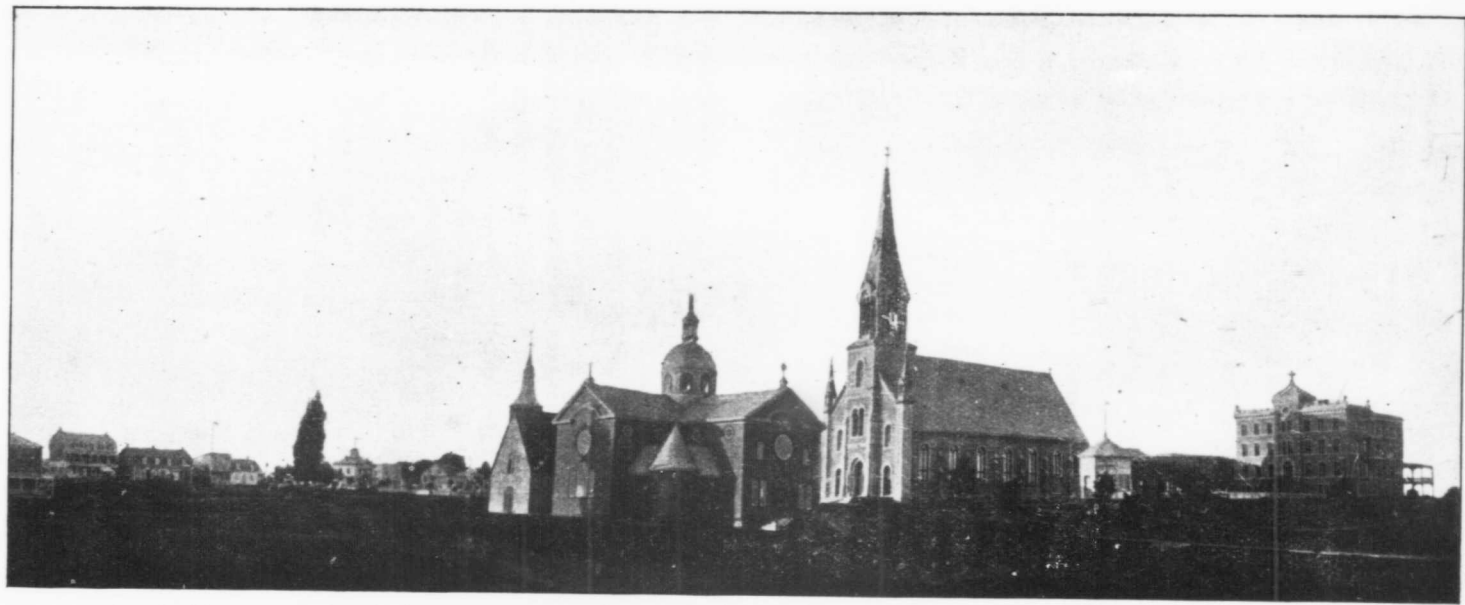
— Sans doute, mais c'est une supposition que je fais. La faute commise, il vient repentant te demander pardon. Tu lui pardonnes, en bon père, mais à la condition qu'il sera au pain et à l'eau pendant quinze jours. Il accepte la pénitence ; mais, au bout de huit jours, touché de son repentir, ou bien sollicité par sa mère, tu lui remets le reste de sa peine : qu'as-tu fait en cette circonstance ?

— J'ai usé d'indulgence.

— Eh bien ! en effet, voilà ce que c'est qu'une indulgence ; c'est la remise totale ou partielle de la peine due au péché déjà pardonné. Dieu nous pardonne nos péchés comme tu as pardonné à ton fils, mais à la condition que nous subirons une peine, en ce monde ou dans l'autre. Touchée de notre repentir, l'Eglise, au nom de Dieu qui lui en a donné le pouvoir, nous remet la peine due à nos péchés, en nous imposant quelque œuvre de piété : une aumône, une prière, une sainte communion, etc. Tu vois que les indulgences répondent à un besoin de notre nature, et qu'il n'est personne qui n'use parfois d'indulgence envers ses enfants. Pourquoi Dieu, qui est la bonté même, voyant notre repentir, ne pourrait-il pas faire ce que nous faisons ? pourquoi, par conséquent, telle indulgence ne diminuerait-elle pas la peine due à nos péchés, et pourquoi Dieu n'en ferait-il pas bénéficier l'âme du purgatoire à laquelle nous la destinons ?

— Je me rends à ces raisons, car elles sont marquées au coin du bon sens. Quel malheur que nous soyons si ignorants, si aveuglés par les préjugés ! Hélas ! c'est le résultat des malheureuses conversations auxquelles nous prenons part, et des lectures plus malheureuses encore que nous faisons si souvent, sans nous douter qu'elles pervertissent notre esprit et notre cœur.

Merci des renseignements que tu m'as donnés, je leur devrai peut-être le calme de ma vie et le bonheur de mon éternité."



Maisons de pension.

Sanctuaire du Rosaire.

Nouvelle chapelle du Rosaire.

Eglise paroissiale.

Kiosque des Annales.

Maison des Pères Oblats.



Notre-Dame du Suffrage

Le mois de novembre est consacré par la sainte Eglise au souvenir des défunts. Cette dévotion, la dernière à disparaître des âmes où la foi s'éteint, est une dévotion d'origine française. Sans doute, la prière pour les morts a toujours existé dans l'Eglise catholique; mais la forme que nous lui connaissons a pris naissance au Xème siècle, dans l'abbaye de Cluny. De là, elle se répandit dans l'Eglise entière et devint l'une des plus aimées de la piété des fidèles.

Les âmes du purgatoire ! Quel monde d'idées font surgir ces paroles ! La réalité de la prison divine; la miséricorde qui a présidé à sa création; les souffrances imposées par la justice infinie d'un Dieu offensé; enfin le rôle de la T.-S. Vierge.

Il est touchant le spectacle que présente, pendant toute l'octave des morts, le *dortoir* où reposent les restes de ceux que nous avons aimés : le cimetière chrétien est envahi par une foule recueillie. Ce sont des parents, des amis qui s'en vont déposer une fleur sur un tombeau : la fleur est ici l'image de la prière dont le parfum monte vers Dieu pour apaiser sa justice. Allez donc, parents éplorés, porter à vos chers disparus ce témoignage de votre affectueux souvenir; mais n'oubliez pas que ce n'est qu'un symbole, le symbole de la confiante prière.

En ces jours des douloureux souvenirs, l'âme chrétienne est heureuse de confier ses supplications et ses espérances à la Vierge des Douleurs. Marie n'a-t-elle pas connu la tristesse des suprêmes séparations ? N'a-t-elle pas fermé les yeux de

son saint époux, Joseph? N'a-t-elle pas vu mourir dans d'atroces tortures son Fils bien-aimé? Oh! comme en ces jours, il fait bon contempler l'image de Notre-Dame du Cap! Avec quelle confiance la mère n'invoque-t-elle pas pour un enfant disparu Celle qu'on peut, à juste titre, appeler Notre-Dame du Suffrage.

Marie aime d'un amour immense les âmes qui achèvent dans le purgatoire de payer leurs dettes à Dieu. Souffrances bien pénibles, sans doute, mais non sans consolation. Elles connaissent mieux que nous, ces âmes prisonnières, le cœur compatissant de la Vierge Marie; elles savent qu'à tout instant elle intervient pour elles auprès de Dieu. Marie prend dans le trésor inépuisable de ses propres mérites, elle puise dans le cœur de son Fils, et elle verse un peu de douceur sur tant d'amertumes, un peu de rafraîchissement sur tant de feu. Aussi, le nom de Marie est-il, au purgatoire, invoqué avec une pieuse reconnaissance et un ardent amour.

Les suffrages de Notre-Dame sont acquis à toutes les âmes qui souffrent. Cependant, il est important de ne pas l'oublier, si Marie aime tous ses enfants, il en est pour qui son amour est plus tendre, dans le sein desquels elle verse plus abondantes les grâces de la Rédemption: ce sont ceux qui, sur la terre, ont eu pour Elle plus d'affection, qui l'ont servie, et qui se sont efforcés de la faire connaître et aimer. Elle les visite avec sollicitude, les console, les encourage, adoucit leurs souffrances. Heureux les dévots de Notre-Dame du Cap! Ils ont, ici-bas, compati aux douleurs de leur Mère et leur Mère leur prouve sa reconnaissance.

Que fait Marie lorsqu'elle visite le Purgatoire? Comment se fait sentir son intervention? Parfois elle délivre les pauvres prisonniers dont elle a brisé les chaînes, et les couronne de gloire; d'autres fois, elle fait aimer, ce qui est un grand bien-fait, les souffrances elles-mêmes.

Notre nature, amie de ses aises, regarde comme un paradoxe, l'amour des souffrances; aussi est-ce un phénomène, qui ne se

rencontre que, dans les saints, d'entendre des chants d'allégresse au sein de la douleur. D'ordinaire la résignation sans murmure est tout ce qu'on peut demander. L'âme du purgatoire, toujours tourmentée par les plus poignantes souffrances, ne se laisse jamais vaincre par l'excès de la douleur; elle ne succombe pas sous le poids de sa peine, mais son amour la tient inébranlablement fixée en Dieu. D'où lui vient cette résignation? Où puise-t-elle la joie qui allège ainsi son écrasant fardeau? L'auteur de cette merveille, c'est Marie. Notre-Dame du Suffrage visite ses enfants, et la présence de la Reine du Purgatoire est un rafraîchissement qui endort la souffrance. Souvent aussi elle lui communique, par son ange gardien, les fruits de sa maternelle intercession.

Combien consolante est cette pensée, et de quelle ardeur ne doit-elle pas embraser notre amour envers notre Bonne Mère! Marie fait aimer la souffrance, et cette amoureuse acceptation de la peine enlève l'obstacle qui éloigne de Dieu. Lorsque Marie visite quelqu'un de ses privilégiés, il me semble entendre ces paroles: "Courage! mon enfant; encore un peu de temps, et bientôt je viendrai te prendre pour te conduire au ciel. Alors tu béniras les douleurs qui t'auront rendu digne de ce bonheur." Marie apprend ainsi à ces âmes la science de la souffrance; la patience engendre la consolation qui produit la joie. Aussi quel merveilleux changement! Tout à l'heure, les maux qu'enduraient ces âmes leur semblaient insupportables: "Que mon exil est long! disaient-elles avec tristesse; que la Patrie est loin!" Maintenant, ce sont des cantiques qui marquent le calme et la paix. Marie a passé par là. Elle est venue visiter cette partie de son domaine; elle a versé au cœur de ses enfants malheureux un parfum du paradis.

Ici-bas, on voit parfois des passionnés de la souffrance. C'est un Saint André qui s'écrie à la vue de la Croix qui achèvera son martyre: ô bonne croix, dès longtemps l'objet de tous mes désirs!—Ou souffrir ou mourir! s'écriera une Sainte Thérèse.

Ces enthousiastes de la croix sont rares ; dans le purgatoire il n'y a pas d'exception. D'où vient ce sentiment si contraire à la nature ? De Marie.

Ainsi, par ses prières, par ses suffrages, cette tendre Mère obtient cette prodigieuse union de l'amour de cruelles tortures avec le désir d'en voir le terme.

Il est une chose plus surprenante encore, peut-être : Notre-Dame du Suffrage ne dédaigne pas de se faire mendiante pour ses chers enfants.

Elle veut l'honneur de sauver nos parents et amis. Quand un être qui nous est bien cher a quitté ce monde, nous le pleurons quelque temps : puis, le temps qui efface tout amène l'oubli ; et, pendant que nous les oublions, nos parents voient prolonger leur exil et leur prison. Que fait Marie ? Par la voix de la Sainte Eglise, elle nous rappelle qu'il existe un lieu d'expiation d'où l'on ne peut sortir sans avoir payé entièrement ses dettes. Elle nous dit que c'est une bonne et salubre pensée de prier pour les défunts ; Elle nous transmet le lamentable gémissement des pauvres âmes : ayez pitié de moi, vous, mes parents et mes amis. La prière, les communions, la sainte Messe, l'aumône : voilà autant de moyens que nous suggère sa maternelle bonté.

Marie nous demande nos prières ; offrons-lui nos supplications ; ainsi avec N.-D. du Suffrage nous aurons le bonheur de briser les chaînes de ceux que nous avons aimés ; prouvons-leur que les inscriptions funéraires "regrets éternels", "nous ne vous oublierons pas", ne sont pas de vaines formules. Notre-Dame du Suffrage, Notre-Dame du Cap, priez pour nos défunts.



PRECIS HISTORIQUE

DU

Sanctuaire de Notre-Dame du Tres Saint Rosaire

AU CAP DE LA MADELEINE

L'origine de la dévotion au T. S. Rosaire au Cap-de-la-Madeleine remonte à plus de deux siècles. Un diplôme officiel, en date du 11 mai 1694, accordait à Messire Paul Vachon, premier curé du Cap, la faveur d'ériger dans sa paroisse la Confrérie du T. S. Rosaire. Ce diplôme qui porte la signature du fr. Antonin Cloche, général des Dominicains à Rome, le contre-seing du fr. Antonin Massoulié, inquisiteur de Toulouse, fut approuvé par Mgr de St-Valier, le 4 octobre 1697.

Depuis la mort de Messire Vachon jusqu'en 1844, la paroisse du Cap n'eut plus de curé résidant. Cette absence explique que, durant un espace de temps qui se prolonge jusqu'après la moitié du 19ème siècle, le décret d'érection et la Confrérie elle-même paraissent être demeurés dans l'oubli.

Ce n'est qu'en 1867 que le culte du T. S. Rosaire fut remis en honneur par M. le V. G. Luc Désilets, curé de la paroisse du Cap.

Le fait qui donna le signal de cette restauration est fort insignifiant en apparence, mais Dieu ne se plaît-il pas souvent à se servir d'instruments même vulgaires pour manifester ses volontés ? N'a-t-il pas parlé autrefois par la bouche de l'ânesse de Balaam pour reprendre le prophète ?

Quoi qu'il en soit, M. Désilets, homme de foi simple et vive, regarda ce fait comme un avis du ciel.

C'était la veille de l'Ascension, M. Désilets, malgré ses pressantes invitations, n'avait pas rencontré une seule personne au confessionnal. Le pauvre pasteur s'en revenait dire sa peine à Notre-Seigneur quand il aperçoit soudain, devant l'autel du Rosaire, un pourceau tenant entre ses dents un chapelet qu'il égraine. Le curé chasse le vilain animal en lui arrachant le chapelet, mais une pensée lui vient, qui le frappe étrangement : " Les hommes, se dit-il, laissent tomber le chapelet, et les pourceaux le ramassent." Il se jette à genoux devant la Madone, et jure de se consacrer à rétablir et à propager la dévotion au S. Rosaire. Il prêche le Rosaire à ses paroissiens, leur en fait connaître les privilèges et la puissance ; des guérisons s'opèrent, des faveurs sont obtenues, présage d'autres faveurs plus grandes encore.

En 1878, un événement qui tient du prodige, et auquel les nombreux témoins s'accordèrent à reconnaître un caractère merveilleux, amena la dédicace de la vieille église à Notre-Dame du T. S. Rosaire, et marqua l'origine des pèlerinages.

Un décret de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières ordonnait la construction d'une nouvelle église. Cette construction devait être suivie de la démolition du vieux temple. La pierre avait été préparée à Sainte-Angèle, de l'autre côté du fleuve. La transport par bateau eut été trop dispendieux, il fallait attendre l'hiver. Tous les dimanches, après la messe, on récitait le chapelet pour obtenir un pont de glace. Mais on avait beau prier, le fleuve demeurait toujours libre de glace. Janvier et février étaient passés; mars s'écoulait de même; la saison des grands froids était finie; il semblait que l'on n'avait plus rien à espérer. M. Désilets fit alors le vœu que, si la sainte Vierge lui obtenait un pont de glace à cette saison avancée, il conserverait la vieille église pour la dédier, avec l'agrément de l'Ordinaire, au culte de Marie sous le vocable de Notre Dame du T. S. Rosaire, et qu'il ferait bénir la nouvelle église le jour de la fête du S. Rosaire, comme un ex-voto à Marie.

Enfin, le 15 mars, l'anse du Cap apparut couverte d'une couche de neige parsemée de petits bancs de glace qu'un vent violent avait détachés du rivage. Le lendemain qui était un dimanche, M. Duguay, vicaire de la paroisse, entreprit avec quelques paroissiens de découvrir un passage sur le fleuve. C'était une tentative hardie. Les glaçons, épars et séparés par des espaces variant de 5 à 100 pieds environ, n'étaient joints ensemble que par de la neige flottant sur une légère contexture de paillettes glacées. Persuadés que la Vierge du Rosaire les protégerait, M. Duguay et ses compagnons n'hésitèrent pas à entreprendre cette traversée périlleuse. Quelques heures plus tard, ils atteignaient heureusement à la rive sud. La nuit était venue. On décida qu'il fallait quand même baliser le passage, et arroser d'eau, pour en faire une glace solide, la neige flottante qui reliait les glaçons. Trente à quarante hommes travaillèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit sans presque de lumière et sans accidents. Ils constatèrent clairement l'absence de glace solide à maints endroits soit en enfonçant jusqu'à l'eau un bâton, le pied ou la main, soit en entendant l'eau qu'ils versaient bruire à travers la neige et reprendre le courant du fleuve. La foi de ces hommes en la protection de Marie était telle qu'ils travaillaient sans crainte au milieu de tous ces périls, et disaient avec assurance en regardant la lumière du presbytère: "Il n'y a pas de danger, M. Désilets dit son chapelet."

Les jours suivants, le "Pont des chapelets", comme l'a appelé la foi des paroissiens du Cap, parut couvert de voitures chargées

de pierre, et il se désagrégea de lui-même aussitôt que la quantité de pierre demandée eût été transportée.

L'église nouvelle se construisit, et la vieille, conservée suivant le vœu de M. Désilets, fut solennellement dédiée à Notre Dame du S. Rosaire. Si l'on en croit des témoins oculaires qui ont attesté juridiquement la vérité du prodige, la sainte Vierge aurait manifesté sa satisfaction de ce qui avait été fait en laissant voir grand ouverts les yeux de la Madone du Sanctuaire. C'est depuis cette date que la modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage proprement dit.

M. le G. V. Désilets avait consacré beaucoup de son temps à faire connaître et aimer le Rosaire, à réunir aux pieds de la Mère de Dieu les vœux de son peuple, les gémissements des affligés, des malades, les supplications de tous les malheureux ; il avait versé de grandes sommes d'argent pour les constructions, les achats de terrain et les agrandissements nécessaires aux développements futurs dont il avait la claire-vue, de sorte que sa mort jeta la paroisse dans de grands embarras financiers.

Le Rév. M. Duguay, qui avait été durant 10 ans le disciple de M. Désilets, devint son successeur, et hérita du manteau de son zèle et de ses vertus. En endossant des responsabilités qui paraissaient insurmontables, il comptait que Marie se chargerait d'en procurer la solution, et qu'elle se devait de conduire à bonne fin des entreprises faites pour son culte et sa gloire. Il ne fut pas déçu.

C'est le Rév. Père Frédéric de Ghyvelde, O. F. M., Commissaire de Terre-Sainte en Canada, qui fut l'envoyé de la Providence. Le bon Père se fit généreusement le coopérateur et l'aide du curé de la paroisse dans le soin de la Confrérie du Rosaire, la desserte du sanctuaire et la réception des pèlerinages. Grâce à l'ascendant que sa vertu éprouvée lui donnait sur les populations, grâce à ce que nous pourrions appeler son magnétisme, il contribua pour une large part au règlement des difficultés et à la diffusion de la dévotion au T. S. Rosaire.

Cependant de nouveaux besoins se faisaient sentir à mesure que le culte du S. Rosaire prenait de l'extension. Les pèlerins affluaient de plus en plus : il fallait trouver de nouveaux ouvriers pour travailler à la moisson. C'est ainsi que les dignes Fils de saint François, ceux de saint Dominique et les RR. PP. Oblats furent appelés tour à tour à venir prêter main forte au dévoué pasteur dont le zèle ne pouvait suffire à tant de fatigues et de travaux. Il fallait de plus rendre le sanctuaire d'un accès plus facile aux pèlerins. M. le Sénateur H. Montplaisir fit construire un quai qui depuis lors a servi de débarcadère à ceux venant par la voie fluviale ; c'est encore à la générosité du même bienfaiteur, ainsi qu'au dévouement des paroissiens, que l'on doit

la voie ferrée qui relie le Cap au chemin de fer du Pacifique Canadien.

Pendant que le bien se faisait, et que progressait la dévotion au S. Rosaire, Notre vénéré prédécesseur, Monseigneur Laflèche, surveillait et encourageait tous les efforts. Il aimait à venir de temps en temps saluer les pèlerins du Cap, et les édifier de sa belle parole à la fois si simple, si élevée et si puissante. Il ne laissait pas, toutefois, d'observer une prudente réserve, laissant au Ciel le soin de démontrer le caractère providentiel et surnaturel de cette œuvre.

Quelques semaines avant sa mort, au curé qui lui représentait que les besoins toujours croissants du ministère réclamaient la présence ici d'une congrégation religieuse, il répondait : "Je le comprends, une congrégation religieuse est devenue nécessaire, mais ma fin est proche, et je veux laisser à mon successeur le soin de mettre le couronnement à cette œuvre."

La Providence a voulu que cette tâche devînt Notre partage. Dans un mandement sur le T. S. Rosaire, promulgué en mil neuf cent, Nous exhortions les fidèles de Notre diocèse à venir honorer et prier la Reine du Ciel dans son vénéré sanctuaire du Cap, que Nous désignons comme lieu de pèlerinage diocésain. Nous adoptions en même temps certaines dispositions provisoires, afin de prolonger quelque temps encore la période d'épreuves de cette œuvre naissante. La réponse du ciel ne se fit pas longtemps attendre. Les faveurs de la Reine du Rosaire continuèrent de se multiplier, et les pèlerinages d'affluer, non seulement de tous les points de notre diocèse, mais encore de toutes les parties du pays, et même des Etats-Unis. Si bien que, deux ans plus tard, Nous publiions une nouvelle Lettre Pastorale pour annoncer l'organisation définitive du sanctuaire du Cap. "Aujourd'hui, disions-Nous. Nous reconnaissons que la Providence veut que la Reine du Ciel reçoive dans la petite église du Cap les hommages particuliers de ses dévots serviteurs. Nous reconnaissons que ce n'est pas une œuvre qui soit menacée de disparaître avec le talent ou le zèle individuel ; elle a eu ses difficultés et ses obstacles, elle n'a fait que s'accroître et progresser ; elle durera "

¶ Nous annonçons, en conséquence, que la desserte de la paroisse était confiée aux Oblats de Marie Immaculée, et que ces vrais fils de Marie, toujours si dévoués aux intérêts de leur Mère, seraient désormais les gardiens de son béni sanctuaire.

Deux ans se sont à peine écoulés depuis l'époque de ces changements, et déjà quels progrès ont été accomplis tant sous le rapport temporel que spirituel ! L'église a été parachevée, le vieux sanctuaire élargi et restauré, un couvent magnifique a remplacé l'ancien presbytère ; d'autre part, les pèlerinages sont devenus de jour en jour plus nombreux et plus beaux, la dévotion

à Marie s'est grandement accrue au milieu de nous grâce aux prédications des Pères, grâce aussi aux intéressantes *Annales* qui, ayant succédé aux premières plus modestes, vont répandre partout la bonne odeur du culte de la Vierge du Rosaire. Voilà, certes, des résultats qui témoignent éloquentement des travaux et du zèle de ces bons ouvriers du Seigneur.

Un pareil concours de circonstances et d'efforts divers, aboutissant à un but unique, à des progrès aussi constants que rapides, manifeste clairement, il nous semble, que les œuvres entreprises ici pour la gloire de Marie ont été bénies de Dieu.

Et pourtant la liste des bienfaits et des encouragements reçus par les promoteurs de ces œuvres est loin d'être épuisée.

Il nous reste à voir l'approbation du ciel se manifestant par la voix de la plus grande autorité qu'il y ait sur terre, celle du Vicaire de Jésus-Christ. C'est d'abord Léon XIII, d'illustre mémoire, qui regardait la dévotion au S. Rosaire comme l'une des principales ressources en face des besoins de notre société, et qui l'a prêchée avec une insistance si remarquable. Aussi, ce grand Pontife, que l'on a appelé le Pape du Rosaire, s'est il plu à enrichir notre modeste sanctuaire des plus précieuses faveurs spirituelles.

Par une coïncidence qui mérite d'être notée, c'est au moment où Léon XIII commence à prêcher la dévotion au S. Rosaire, que le pèlerinage du Cap commence à prendre de l'importance; l'année 1883, qui vit paraître sa première encyclique sur le Rosaire, marque aussi la date du premier pèlerinage public au sanctuaire du Cap.

Enfin, notre bien-aimé Pontife, Pie X, glorieusement régnant, daigne mettre un digne complément à toutes les marques de bienveillance du S. Siège, en nous accordant l'insigne faveur du couronnement de la statue de Notre-Dame du T. S. Rosaire. Quelle précieuse sanction le S. Père n'apporte-t-il pas au caractère merveilleux et providentiel de ce sanctuaire, par l'autorisation qu'il Nous donne de rendre, pour la première fois en ce pays, un si solennel hommage à la T. Ste Vierge, et cela, en son propre nom, et dans cette année jubilaire consacrée par lui à honorer Marie dans sa conception immaculée!

Grâces en soient rendues à Dieu! Grâces soient aussi rendues à Marie, Reine du T. S. Rosaire, qui nous a permis de convier à son couronnement, et de la présidence très distinguée de Son Excellence, Monseigneur le Délégué Apostolique, le pays entier, si noblement représenté à cette fête par Nos Seigneurs, les Archevêques et les Evêques, autour de qui se pressent cette belle couronne de religieux et de prêtres, d'hommes publics et de citoyens distingués, et cette immense foule de peuple!

Grâces soient rendues à Marie qui, après avoir fait de son

modeste sanctuaire un lieu de pèlerinage privé, puis diocésain, daigne, en ce jour de grande solennité, le faire reconnaître comme pèlerinage national !

Grâces soient rendues à Marie qui du grain de sénévé a fait pousser un grand arbre, dont les rameaux et les fruits de bénédiction couvriront toute la terre de notre chère patrie !

‡ F. X. Ev. des Trois-Rivières.

PRIERE

Dite par Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, après le Couronnement.

O Vierge Immaculée, Notre-Dame du Très Saint Rosaire, nous voici humblement prosternés à vos pieds, en ce jour glorieux si plein de consolations pour nous. Daignez agréer nos faibles hommages, et écoutez favorablement nos ardentés prières.

Soyez mille fois bénie, ô Vierge Sainte, d'avoir été préservée de toute tache dès votre Conception, d'être devenue par un ineffable dessein du Très-Haut la Mère de Dieu et la Mère des hommes, la Reine du Ciel et de la terre ! Soyez particulièrement bénie pour tant de faveurs marquées, que vous avez distribuées à vos enfants dans cet humble sanctuaire, l'objet évident de vos prédilections. Que d'affligés sont venus chercher ici force et consolation ! Que de pécheurs y ont trouvé le repentir et l'amour ! Guérison des malades et des infirmes, faveurs temporelles et spirituelles, accroissement de la foi et de la piété, victoire sur les passions, goût de la vertu, paix dans les familles et dans la société, voilà quelques-unes des manifestations ordinaires de la protection toute spéciale que vous exercez dans ce lieu.

O notre bonne Mère, daignez accepter le témoignage public et solennel de notre gratitude, et continuez, nous vous en supplions, de nous bénir de plus en plus abondamment.

Bénissez le Grand Pontife qui gouverne l'Eglise avec tant de sagesse et d'amour, et au nom duquel nous venons de couronner votre front radieux. Donnez-lui force et courage dans ses douloureuses épreuves; rendez-le victorieux de ses ennemis; que, par lui, la foi se réveille partout, et que la charité embrasse tous les cœurs.

Bénissez son illustre Représentant, qui préside avec éclat la solennité de ce jour, et dont la haute direction doit favoriser les intérêts religieux de notre pays.

Bénissez notre chère Eglise du Canada, représentée à cette fête par ses évêques, son clergé et une grande foule de pieux fidèles. Préservez-la des dangers de l'erreur, et accordez-lui un développement toujours rapide et sûr.

Bénissez surtout notre diocèse si grandement honoré, et auquel votre bienveillante protection semble particulièrement acquise. Ne permettez pas que l'ennemi du salut y sème l'ivraie; veillez, au contraire, à ce que toute semence de bien y croisse et s'y fortifie; que la sollicitude des pasteurs soit infatigable, et que la fidélité du troupeau ne se démente jamais.

O Marie, notre douce Reine, voyez nos besoins à tous; ayez pitié de nous, prenez nous sous votre protection toute puissante. Nous vous promettons d'être fidèles à suivre vos leçons et vos exemples, d'aimer Jésus, votre divin Fils et notre adorable Sauveur, de le faire régner sur nous, sur nos familles, sur notre société, jusqu'à ce qu'il lui plaise de nous appeler à régner avec lui et avec vous dans l'éternité des siècles. Ainsi-soit-il.

A LA SUITE DES FÊTES DU COURONNEMENT LE R. P. SUPÉRIEUR A
ADRESSÉ AUX JOURNAUX LA LETTRE SUIVANTE :

Le 12 octobre 1904 restera une date dans l'histoire de la dévotion à la Reine du Rosaire au Canada. Elles ont été grandioses; 16 évêques et archevêques, y compris le Représentant officiel du Saint-Pontife, plus de 400 prêtres et religieux, et pas moins de 15,000 fidèles venus de tout le Canada et même des Etats-Unis, voilà qui dit hautement l'intérêt que prend le pays au pèlerinage du T.-S. Rosaire. Que la sainte Vierge soit bénie! Nous ne devons pas manquer de lui dire nos actions de grâces

Ces fêtes laisseront des souvenirs ineffaçables dans les cœurs; elles sont de celles qui sont inoubliables, presque du ciel. Elles n'ont pas été préparées sans générosité et en ce moment nous sentons que notre âme est envahie par une profonde reconnaissance. Nous savons bien qu'une âme généreuse et pieuse aime à faire le bien dans l'ombre, mais on nous permettra de répéter plusieurs fois un mot qui sort tout naturellement de notre cœur: Merci aux dames et aux demoiselles des Trois Rivières et du Cap pour leur habileté consommée et leur délicatesse exquise qu'elles ont si bien mises à notre disposition ou plutôt à la disposition de l'Eglise. Le succès des décorations et du banquet est tout entier dû à cette habileté et à cette délicatesse et l'on sait s'il a été réel et complet! Que la Reine du Rosaire les récompense par ses bénédictions!

Merci aux vaillants zouaves pontificaux de Trois-Rivières et de Québec ! Outre l'éclat que leur beau bataillon a su donner à la démonstration, ils ont rendu des services inappréciables à la régularité et à l'ordre des cérémonies. Que la Reine du Rosaire les récompense par ses bénédictions !

Merci au Séminaire des Trois-Rivières. Le grandiose de la démonstration religieuse, nous aimons à le reconnaître et il ne nous est pas permis de le taire, nous le devons à son dévouement. Nous ne l'oublierons jamais. Que la Reine du Rosaire récompense par ses bénédictions cette maison sainte et bénie. Qu'elle récompense et bénisse tous ceux qui ont contribué à la grande démonstration !

Nous sentons bien que nous ne remercions pas dignement, mais nous savons aussi que la reconnaissance est un sentiment sacré qui ne s'exprime pas.





Prières et Actions de Grâces

St-Stanislas, 1er juillet.—Je ne sais comment exprimer ma reconnaissance envers Notre-Dame du Saint Rosaire.

Mon enfant, infirme de naissance, avait les pieds difformes et renversés tellement qu'il fallait lui procurer des chaussures spéciales.

Comme le coeur maternel souffrait de cette infirmité à laquelle je voyais cet enfant condamné pour tout sa vie! Il y a un an, je fis un vœu à la douce Madone du Cap. Je m'engageais à faire un pèlerinage, à faire une offrande et de plus à m'abonner pour la vie aux *Annales* si, au temps de sa première communion, mon garçon était guéri de cette infirmité; c'est donc le coeur tout rempli de reconnaissance que je viens m'acquitter de mes promesses; et daigne cette bonne Mère du ciel m'aider, au cours de mon pèlerinage sur cette terre, à ne jamais me montrer ingrate! Aujourd'hui mon enfant a les pieds droits et marche comme les autres. Off. \$10.—An. B. D. T.

Holyoke, 30 août.—Je vous écrivais au commencement de ce mois pour me recommander à Notre-Dame du Rosaire craignant de perdre la vue. Aujourd'hui, je vous demande de remercier avec moi cette bonne mère. Je puis maintenant voir la clarté du jour et suis bien moins souffrante.—Delle B. C.

Holyoke, 30 août.—Pour payer sa dette à la Ste-Vierge, Delle Ph. M. s'engage à recueillir des souscriptions pour les *Annales* et pour le Sanctuaire.

..., août.—Soulagement obtenu après promesses de pèlerinage et de m'abonner aux *Annales*.—M. E. Turcotte.

St-Jean des Piles, août.—Veuillez faire inscrire dans vos *Annales* remerciement à la Ste-Vierge pour une grande faveur obtenue, après la promesse de publier.—A. L.

Warwick, sept.—Madame Jos. M. remercie la Reine du Rosaire d'avoir sauvé son enfant; le cher petit avait avalé une épingle et en un instant il fut réduit à la dernière extrémité, c'est alors que sa mère fit la promesse de le faire publier dans les *Annales*, si son enfant était préservé de tout accident.

..., 31 août.—Je vous envoie les honoraires de messes en reconnaissance d'une guérison obtenue après promesse de la faire publier dans les *Annales*.—Delle M. Gauvin.

St-Justin, 5 sept.—Gloire et reconnaissance à notre bonne Dame du Saint Rosaire pour une grande grâce obetnue. Je demande sa protection pour en obtenir plusieurs autres et particulièrement la grâce de bien connaître et de suivre ma vocation. — Une enfant de Marie.
P.S.—Ci-inclus une piastre en reconnaissance.

Warwick, 15 sept.—Je m'abonne aux *Annales*, en reconnaissance d'une guérison obtenue par l'intercession de Notre-Dame du Rosaire.
—M. Frs. T.

Victoriaville, 4 sept.—Madame A. L. remercie St Joseph pour une faveur obtenue.

St-Valère, 4 sept.—J'avais promis de faire un pèlerinage et de m'abonner aux *Annales*, si j'obtenais ma guéri-on. Cette bonne Mère m'a exaucée.—Dame E. P.

Victoriaville, 4 sept.—Après promesse de pèlerinage et d'insertion dans les *Annales*, ma petite fille Cécile a été guérie d'un mal à la jambe.

Lévis, 11 sept.—Mon enfant a été guéri d'un mal aux yeux par l'intercession de la Ste Vierge et l'usage de roses bénites.—Mme P. G.

Grand'Mère.—Je remercie Notre-Dame du Cap d'avoir guéri mon mari d'un mal aux yeux. J'ai promis les honoraires d'une messe et de faire un pèlerinage.—Dame L. P.
J'avais employé des roses bénites.

St-Jean des Piles.—J'ai promis une messe dite dans le sanctuaire et de faire publier ma guérison, si je l'obtenais. Merci, ô bonne Mère, de m'avoir exaucée.—M. N. B.

M. F. Benoît s'abonne en reconnaissance; il avait été dangereusement malade. Offrande \$1.00.

Grand'Mère, 11 sept.—Mon petit garçon âgé de 3 ans a été 6 mois sans voir le jour. J'ai promis de faire un pèlerinage au sanctuaire du Cap et de faire publier dans les *Annales*, si la Ste Vierge guérissait sa vue. Aujourd'hui, mon enfant est très bien. Que cette bonne Mère soit mille fois bénie.—Dame W. D.

Grand'Mère.—Il y a six ans j'ai été guéri d'une grave maladie, après promesse de le faire publier; j'ai négligé de remplir cette promesse. Aujourd'hui la même maladie se renouvelle.—M. E. P.

St-Théophile, 12 sept.—J'ai négligé de remplir mes promesses, je le regrette beaucoup; la Ste Vierge a été si bonne pour nous. J'ai été guéri d'une maladie bien cruelle à supporter; diverses grâces obtenues et surtout la conversion d'un père de famille qu'on ne voyait jamais aux offices religieux.—Une abonnée.

Trois-Rivières.—Retour d'un père au milieu de ses enfants. Mille remerciements à la Reine du Cap.—Dame J. P. H.

Erthierville.—Je viens toute joyeuse m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers Notre-Dame du Saint Rosaire, pour faveur obtenue, après promesse d'insertion et d'abonnement aux *Annales*.—Dame Octave R.

St-Maurice, 4 sept.—Je viens remercier de tout mon coeur la Reine du Rosaire pour une faveur obtenue par son intercession, après promesse de faire publier dans les *Annales*.—Audélie T.

Grand'Mère, 5 sept.—Révérends Pères, j'avais promis, si mon petit garçon guérissait, de le faire inscrire dans les *Annales* et de plus d'envoyer 50 cents que j'ai négligé d'expédier. Le bébé a empiré; le voilà avec beaucoup de tumeurs. Puisse la Ste Vierge pardonner ma négligence et le guérir de nouveau. J'envoie 50 cents de plus pour une autre grâce obtenue.—Une abonnée.

— Vous trouverez ci-inclus, la carte et un bon de poste au montant de une piastre. C'est après avoir subi une opération qui me laissa longtemps languissante, que je demandai ma guérison à la Ste Vierge et promis de la faire insérer dans les *Annales* du Saint Rosaire.—Mme H. Girard.

Montréal.—J'ai promis de m'abonner aux *Annales* et de le faire publier si la Ste-Vierge guérissait ma petite fille. J'ai été exaucée.—Mme J. L. Laurier.

Hull, 8 sept.—Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour avoir guéri ma petite fille, après promesses de publication, de faire dire une messe et de faire brûler une lampe dans son sanctuaire.— Dame Nap. T.

Ste-Julie, 9 sept.—Delle A. D. se recommande de nouveau à Notre-Dame du Rosaire; le printemps dernier, elle a été guérie d'un mal d'yeux, après avoir promis de le faire publier. C'est à sa négligence à le faire qu'elle attribue ce mal qui l'a prise de nouveau.

St-Dominique, sept.—Reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire, à la bonne sainte Anne et à saint Joseph, pour la guérison de ma fille et le succès d'une affaire très importante obtenue par des nouvelles et la promesse de publication dans les *Annales*.—Une abonnée.

Penacook, 6 sept.—Dame G. R. envoie 3 cartes et six abonnements; elle promet d'en envoyer six autres si elle obtient les conversions qu'elle demande; elle se place, elle et sa famille, dans le cœur de la bonne Vierge du Cap.

Ancienne Lorette, 9 sept.—Reconnaissance à la bonne Vierge du Cap pour amélioration dans ma santé. Je vous envoie une liste de souscripteurs.—J. H.

...., 31 août.—M. Georges Gouin désire remercier la Ste Vierge pour lui avoir obtenu un emploi aussitôt après le retour de son pèlerinage.

Cap-de-la-Madeleine, août.—Mille actions de grâces soient rendues à Notre-Dame du Cap, pour faveurs signalées obtenues, après promesse de faire publier dans les *Annales* du Très Saint Rosaire. Gloire, honneur et remerciement à N.-D. du Saint Rosaire!—Mme L.

Ste-Anne de la Pérade, 8 sept.—Mille remerciements à Notre-Dame du Saint Rosaire pour guérisons obtenues, par l'usage des roses bénites et après promesse d'insertion dans les *Annales*.—Deux abonnées.

—L'an dernier, j'étais atteinte d'une maladie d'appendicite qui me faisait horriblement souffrir. Après avoir fait usage de l'eau de roses bénites et promesse de faire publier dans les *Annales*, j'ai obtenu ma guérison. J'ai fait le pèlerinage promis au Cap le mois de juin dernier. Je remercie du fond du cœur la "Reine du Rosaire."
—B. Fournier, E. de M.

...., 2 oct.—Le médecin, voyant mon cas désespéré, avait cessé de me donner des remèdes. J'étais malade d'une rechute de la grippe, congestion de poumons, etc. Mère de plusieurs enfants, je

ne pouvais pas me résigner à mourir. J'implorai le secours de la Reine du Rosaire. Je promis un pèlerinage, une offrande et de m'abonner aux *Annales*, si j'obtenais ma guérison. Aujourd'hui, je viens m'acquitter de mes promesses. La Ste-Vierge m'a guérie.—Mme Jos. Prince, St-Grégoire.

— Dame G. C. et la jeune Cécile remercient la Ste-Vierge pour protection spéciale.

Deschambault, 17 sept.—Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers N.-D. du T. S. Rosaire. Après avoir subi deux opérations à l'Hôtel-Dieu de Québec et craignant d'en subir une troisième, je fus bien découragée n'ayant aucun espoir de recouvrer la santé. Je promis donc à N.-D. du T. S. Rosaire si elle me guérissait de donner cinq piastres pour son vénéré sanctuaire avec insertion dans vos chères *Annales*. Aujourd'hui je suis bien et je n'ai pas subi d'opération. Merci et reconnaissance à cette bonne Mère. Deux de mes enfants ont été guéris par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire.—Mme A. Nault.

Lawrenceville, 8 sept.—Notre village était menacé d'une terrible conflagration; notre manufacture, et plusieurs maisons étaient déjà réduites en cendres, notre cour à bois ainsi que notre maison devenaient de plus en plus exposées. C'est alors que dans notre grande détresse nous avons eu recours à l'image du Sacré-Coeur de Jésus; nous la plaçames dans la cour; à l'instant même le feu se détourna. J'ai promis de faire publier ce fait dans les *Annales* si nous étions épargnés. Aidez-nous à rendre grâce au Sacré-Coeur.—Eva B., ab.

—Eléonia Gingras, 14 ans, fait remise de ses bijoux et en promet d'autres si la douce Vierge du Cap la guérit de tumeurs scrofuleuses, une jambe et un bras étant paralysés.

Shawinigan, sept.—Madame Nap. F. s'abonne aux *Annales* en reconnaissance d'une guérison obtenue, après promesse de pèlerinage; ainsi que Madame E. D. qui était malade depuis deux ans. Ces dames pèlerines remercient vivement la Ste Vierge.

Manchester.—Mille remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues. Vingt-cinq cents en actions de grâces.—A. H.

Alcide N. D.—Notre-Dame du Cap nous a exaucés; qu'elle en soit mille fois bénie. Mon petit garçon était menacé de perdre la vue. Nous avons promis de faire inscrire cette guérison dans les *Annales* en reconnaissance. Off. 50 cents.—Mme Sauvageau.

Chutes Shawinigan.—J'ai promis de faire un pèlerinage et de faire publier dans les *Annales* si mon enfant était guéri d'un mal à la jambe. Je viens m'acquitter de ma promesse.—Mme B.

Ile Dupas, 1er sept.—Reconnaissance à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues. Vingt-cinq cents en action de grâces.—Melle M. A. D.

Napierville, 14 sept.—Mon garçon était si malade que notre médecin disait qu'il serait obligé de subir une opération. Nous avons eu recours à N.-D. du Cap et aujourd'hui il est bien mieux.—Mme A. H.

Grand'Mère, juin.—Au mois de juin dernier, notre douce Patronne Marie nous protégeait contre une perte énorme. Nous avions promis d'insérer le fait dans vos *Annales*, et aussitôt nous recouvrîmes cette perte. Amour et reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire.—Madame E. L.

Nashua, 6 sept.—Je vous envoie \$1 pour le sanctuaire en reconnaissance d'une grande faveur obtenue, après promesse d'insertion.—Madame A. R.

Calumet, 6 sept.—Notre-Dame du Saint Rosaire m'a obtenu deux faveurs. J'avais promis de les faire publier dans les *Annales*. Merci, bonne Mère.—Mme A. D.

Penacook, 6 sept.—Amour et reconnaissance à N.-D. du Cap qui m'a obtenu ma guérison, après promesse d'abonnement.—Delle Rebecca L.

North Stukely, 16 sept.—J'inclus une piastre avec ma carte du T. S. Rosaire. Aujourd'hui encore, je remercie cette Bonne Mère pour un grand nombre de faveurs obtenues, après la promesse de continuer mon abonnement aux *Annales* et d'insertion.—Une protégée de Marie.

St-Maurice, 20 sept.—Mon Révérend Père.—Ayant obtenu ma guérison, par des suppliques ardentes, adressées à Notre-Dame du Cap, je viens vous prier de bien vouloir publier le fait dans ses *Annales*, afin de rendre gloire à cette bonne Mère, qui ne sait rien refuser à qui la prie avec confiance. Off. 50 cents.—Enfant de Marie, pensionnat St-Maurice.

St-Barnabé, 20 sept.—Soyez donc assez bon d'inscrire dans les *Annales* que j'ai été guérie d'une maladie grave, après avoir fait usage des roses bénites et après la promesse de faire publier dans les *Annales*. Que cette bonne Mère soit de plus en plus connue et aimée!—Une abonnée.

Nashua, sept.—Durant une grève générale, j'ai promis à la Ste Vierge que si elle me faisait trouver de l'ouvrage, je le ferais publier dans les *Annales*. J'en ai trouvé immédiatement. O/E. 25 cents.
— L. M.

...., 21 sept.—Jeannette Fréchette guérie instantanément par l'intercession de la Ste Vierge; elle faisait usage de roses bénites. Après promesse d'insertion.—Fèlerine.

—Delle A. P. demande à la Ste Vierge d'avoir des nouvelles d'un frère qui n'en a pas envoyé depuis 5 ans.

Montmagny, 21 sept.—Ci-inclus, la somme de quarante cents pour une neuvaine de lampes! Remerciements pour la guérison de mon petit garçon.—Une abonnée.

St-Thuribe, 22 sept.—Je vous prie d'annoncer que ma soeur était très dangereusement malade et qu'elle a été guérie par l'intercession de la douce Madone du Cap, après promesse de le faire paraître dans les *Annales*.—Mme T. T.

Moosup, Conn., 22 sept.—Nous étions, mon garçon et moi, gravement malades. Nous avons promis tous deux, si Notre-Dame du T. S. Rosaire nous guérissait, de le faire publier. Avec nous, veuillez s'il vous plaît remercier cette bonne Mère qui nous a exaucés. — Mme Belavance.

St-Sévère, 15 mars.—Que Notre-Dame du Cap soit remerciée pour une grande grâce obtenue.—Une abonnée.

Montmagny, 27 août.—Je viens m'acquitter de ma promesse; prière de publier ce qui suit: deux de mes petites filles étaient atteintes de diverses maladies; les remèdes ne leur procuraient aucun soulagement. Après m'être adressée avec confiance à Notre-Dame du Cap, je fus exaucée; mes enfants ont été guéries. Ci-inclus les honoraires de messes en reconnaissance.—Mme N. P.

St-Wenceslas 8 sept.—Ci inclus la somme de \$2 pour orner le sanctuaire. C'est une dette de reconnaissance à Notre Dame du T. S. Rosaire, pour une guérison obtenue l'hiver dernier.—Mme J.-C. H.

Grand'Mère, 7 sept.—Je remercie de tout coeur N.-D. du Rosaire. J'ai reçu mon diplôme avec distinction, après promesse de le faire publier.—X.

St-Jacques des Piles, 27 sept.—Ayant mis entre les mains de la bonne Mère du ciel une affaire importante, avec promesse de prendre un abonnement aux *Annales* et d'y publier cette grâce si je l'obtenais, tout fut mené à bonne fin. C'est pourquoi je viens m'acquitter de ma dette envers cette bonne Mère.—Mme E. D.

Hull, 26 sept.—J'ai obtenu deux grâces, après promesse de publication dans les *Annales* et de faire brûler des lampes devant la madone du Cap. Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire. — M. Charles T.

Plessisville, 25 sept.—Remerciez avec moi la Ste Vierge pour la guérison de deux enfants et pour autres faveurs obtenues. — Une abonnée.

Forges Radnor, 25 sept.—J'ai promis de réciter mon rosaire chaque jour pendant neuf jours et de relater la chose dans les *Annales*, si une opération réussissait. J'ai été exaucée. Merci, ô ma Mère. — Mme P.

Holyoke, 26 sept.—Soyez donc assez bon de publier dans vos *Annales* que Mme P. A. a obtenu des faveurs insignes de N.-D. du Rosaire, après promesse d'abonnement.—Delle Philomène M., zél.

Québec, 28 sept.—Remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour une position obtenue, après la promesse de faire publier dans vos *Annales* et de m'abonner.—L. R.

Manchester, 29 sept.—Je viens remercier N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. J'avais promis de la faire publier et de vous envoyer le prix de deux cartes.—Mme Ph. C.

Sherbrooke, 27 sept.—S'il vous plaît, aidez-nous à remercier la Ste Vierge pour plusieurs guérisons obtenues par son intercession. — M. B., zél.

Gentilly, 28 sept.—J'ai subi deux opérations sans résultat. Avant d'en subir une troisième, je m'adressai à N.-D. du Rosaire. Je promis de m'abonner aux *Annales* et de faire inscrire ma guérison. Aujourd'hui, je suis guérie sans avoir subi l'opération.—Une abonnée.

Pointe du Lac, 20 sept.—Auriez-vous la bonté d'inscrire dans les *Annales*, le fait suivant: Malgré les bons soins du médecin, ma fille était mourante de la grippe; durant 3 mois elle ne prit aucun mieux.

Désolée, je fis une promesse à la bonne Vierge du Cap, et dès que mon offrande a été reçue, ma fille se sentit soulagée et un mois après, elle revenait très bien—Une enfant de Marie.

St-Jérôme, 24 sept.—J'ai promis de faire publier une faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Rosaire. Je vous envoie les hono-
raires d'une messe, un nouvel abonnement et je promets de travailler encore pour en trouver d'autres. Ceci en reconnaissance.—Mme J. H. C.

St-Fie de Guire, 25 sept.—Je vous envoie la somme de trois dollars pour faveur obtenue; c'est une promesse faite à N.-D. du Rosaire. Veuillez le publier dans les *Annales*. Nous nous recommandons à vos prières.—Mme M. F.

Lincoln, N. H., 20 sept.—En février dernier, j'étais dangereusement malade, le médecin voulait une opération. Je promis à Notre-Dame du Rosaire de faire publier ma guérison et de m'abonner aux *Annales* si je l'obtenais. Je remercie cette bonne Mère qui a bien voulu écouter ma prière.—Mme J. F.

Rivière Croche, sept.—Madame B. L. remercie la Ste Vierge pour guérison et plusieurs autres faveurs obtenues.

St-Célestin, 6 sept.—Mon garçon était parti pour les Etats-Unis avec un mauvais compagnon. Malgré le besoin que j'en avais, étant seule et incapable de travailler, je m'adressai avec confiance à la bonne Mère du Cap lui promettant un pèlerinage et la publication dans les *Annales*. J'ai été exaucée. Mon garçon est revenu: il a repris son ouvrage avec plus de courage et il est tout changé. — P. P., abonnée.

Champlain, 5 sept.—Depuis plusieurs années, surtout depuis mon entrée en ménage, je fus atteinte de plusieurs maladies. Je craignais beaucoup la consommation. Je promis à N.-D. du Rosaire que si je recouvrais la santé, je ferais inscrire ma guérison, je m'abonnerais aux *Annales* et je ferais un pèlerinage à son sanctuaire. Aujourd'hui je suis parfaitement rétablie.—Mme S. C.

St-Joseph.—Plusieurs enfants étaient morts sans baptême. Nous nous recommandâmes à la Vierge du Cap qui nous a exaucés; le dernier a été ondoyé. Nous sommes vivement pénétrées de reconnaissance pour cette protection.—H. H.

Montréal, 20 sept.—Veuillez m'envoyer une carte du rosaire. Ceci est en exécution d'une promesse faite pour obtenir une faveur qui m'a été richement accordée. Daignez me recommander à cette bonne Mère, afin que désormais elle nous prenne sous sa maternelle protection.—V. Lafleur.

St-Gilbert, 17 sept.—Que Notre-Dame du Saint Rosaire soit mille fois bénie ainsi que saint Michel, pour faveurs obtenues par leur intercession, après promesses d'abonnement et de publication. — Une institutrice.

Manchester, 3 sept.—Amour et reconnaissance à Notre-Dame du Cap; elle a guéri ma soeur malade depuis quatre ans; j'ai promis de faire publier cette guérison et de m'abonner aux belles *Annales* ainsi que ma soeur.—Delle C. F.

St-Roch de Québec.—Daignez m'inscrire au nombre de vos abonnés; vous me permettez ainsi de m'acquitter d'une double dette de reconnaissance envers la douce Madone du Cap, qui m'a obtenu plusieurs faveurs, après promesse de les publier.—Noémie C.

Holyoke, 18 sept.—Mille remerciements à N.-D. du Saint Rosaire pour une grande faveur obtenue, après promesse de la faire publier et de faire une offrande de \$2. Je voudrais avoir mille voix pour dire à tous les malheureux: Allez à Marie, la Reine du T. S. Rosaire.—Delle Alma C.

Je demande d'autres faveurs; vous m'exaucerez, ma bonne Mère!

St-Fierre les Eccquets, 24 sept.—Je vous écrivais, il y a neuf semaines, l'ère remplie de douleur, pour recommander mon enfant qui venait de se faire couper une jambe presque entièrement par notre moulin à faucher. Je promettais à la Reine du Cap de publier sa gloire, si mon enfant guérissait. Aujourd'hui, mon cœur déborde de reconnaissance. Mon enfant est guéri et nullement infirme. — Mme J. Lefebvre.

Bécancourt.—Action de grâces. Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire. Depuis ma promesse de faire inscrire dans les *Annales*, je suis très bien. J'étais si malade auparavant.—Mme A. Champoux.

Québec.—Une tertiaire envoie son ardente reconnaissance à la Reine du T. S. Rosaire pour sa complète guérison.

Les personnes ci-dessous remercient la Ste Vierge pour guérisons ou d'autres faveurs obtenues: Trois pèlerines, *Victoriaville*, les dames A. P., E. G. et J. B. J. *Ste-Anne des Monts*.—Mme J. B. *Manchester*.—De'le A. D. *Québec*.—Mme J. D. *Grand'Mère*.—Mme N. H. et M. D. C. *Ste-Jeanne*.—Mme S. L. *Warwick*.—Un abonné. *St-Sévère*.—Mme O. G. *Lewiston*.—E. P. F. *St-Timothée*.—Mme V. J. *L'An e à la Barbe*.—Mme L. M. *St-Stanislas*.—Plusieurs faveurs obtenues. *Pointe du Lac*.—Mme A. P. *Cap-de-la-Madeleine*.—Mme Louis C. et une institutrice. *St-Barnabé*.—Plusieurs abonnées, parmi lesquelles une a promis de recevoir les *Annales* toute sa vie. Mme Ph. Tousignant: la grâce du saint baptême pour son enfant.—C. P. se recommande aux prières des abonnés. *Waterville, Me*.—Une mère remercie Notre-Dame du Cap pour la guérison de son enfant. *Upper Abouggogin*.—Une guérison.—T. L. G.

LE ROSAIRE

Rien n'exprime mieux l'excellence du Rosaire et la diversité de ses mystères que la rose, dont la couleur de feu et les petits grains d'or ramassés dans son sein nous montrent que les Confrères du Rosaire doivent être enflammés de l'amour divin et unis, dans une même société, par les liens de la charité, pour aimer et louer Jésus et Marie d'un même esprit, d'un même cœur et d'une même voix.

Les feuilles vertes du rosier nous représentent les mystères joyeux ; les épines, les douloureux ; et les fleurs, les glorieux.

Les roses en boutons représentent Jésus-Christ dans son enfance ; les roses entr'ouvertes le représentent dans sa passion ; et les épanouies, dans l'éclat de sa gloire.

La rose signifie, par sa beauté Jésus et Marie dans les mystères joyeux ; par ses épines, Jésus et Marie dans les mystères douloureux ; et par son odeur, Jésus et Marie dans les mystères glorieux.

La rose se forme et se nourrit de la rosée du ciel, et s'épanouit aux rayons du soleil. Le Rosaire est une fleur apportée du ciel sur la terre par un archange. Le ciel l'a produit, le ciel lui a donné et lui donne tous les jours l'accroissement par les rosées de ses bénédictions.

Cultivons, flairons cette agréable fleur dont l'odeur nous fera respirer, à la fin de notre vie, l'air céleste de notre véritable patrie.



Souscriptions pour restaurer et orner le Sanctuaire de
Notre-Dame du T. S. Rosaire

Souscriptions reçues par les "Annales" du 2 sept au 2 oct.

Dame Pierre Dupont, \$1.00 ; M. E. P. Dubé, \$5.00 ; Delle R Lord, 50c ; Delle L. G., 35c ; Dame F., 50c ; Alph. Gaboriau, \$1.00 . Dame Fr'k White, \$1.00, pour obtenir une conversion ; M. Alph. La-jeunesse, \$3.00 ; Dame Alfred Marchand, \$1.00 ; Dame Narcisse Dutil, \$1.00 ; Maj. Lafrenière, \$1.00 ; Delle Jeanne Roussel, \$1.00, et recommandations aux prières ; Delle A. D., 25c ; D. P., 25c ; Rév- Père Arnaud, O. M. I., \$2.00 ; Dame E. Lacerte, \$1.00 ; Dame Si- mon Bastien ; Dame V. Michaud, \$1.00, pour remercier la Ste Vier- ge ; Marie-Anna Morin, \$1.00 ; Dame O. Lupien, \$1.00, en recon- naissance ; Delle L. L. Gignac, \$5.00 ; R. B., 50c ; Martin Giguère, \$1.00 ; Dame O. Fugère, action d'grâces, \$5. ; Dame Charbonneau, \$1.00, pour obtenir la santé ; A. L., en reconnaissance, \$5.00 ; Dame Eu- sèbe Dubord, \$1.00 ; Dame H. Germain, \$ 2.45 ; Dame J. D., 50c ; Dame F. X. Prémont, \$2.00 ; Dame Arth. Comeau, \$1.00 ; Dame Jos. Gauthier, \$1.00 ; Dame C. Fréchette, ; Delle Marg. Garceau, \$1.00 ; Dame Nancy Goulait, \$1.00 ; Dame Honoré Michaud, \$1. ; Dame Trefflé Tessier, \$1.00 ; Dame Vve C. Gagnon, \$1.00, remercie la Ste Vie ge ; famille Lemerise, 50c ; Deschambault, \$1.00 ; Abon- née ; E. Veillette, \$1.00 ; Pierre Normandin, 75c ; Dame Préno- vest, \$1.00 ; Delle Mercure, \$1.00 ; Ludger Hubert, 50c ; St-Jean- Deschailions, pour guérison, \$5. ; A. C. 25c en reconnaissance ; Dames Pierre et Joseph Lamarre, \$2.00 ; Rev. M. Melançon, \$1.00 ; Abon- né \$1.00, Sorel ; Delle N. Béland, 50c ; Elizabeth LaRue, \$1.00 ; Rêve Sr Marie du S., \$1.00 ; Dame A. D., en reconnaissance, \$2.00 ; Dame Alma Hamel, \$1.00 ; Thomas Roy, \$1.00 ; Delle P. Morin, 75c ; Delle A. Beaudoin, \$1.20 ; Dame St-Ours, 50c ; Dame Bégin, \$1.00 ; Delle H. Dupont, \$1. ; M. David Roy, 25c, lampes ; M. E. Le- garé, \$1.00 ; Dame J. F., de Champlain, \$5. ; Dame Drouin, messe

d'action de grâces ; **M. Letourneau**, pèlerin, \$12.50 ; **Delle Anna Mercure**, \$1.00 ; **Dame Wm Alain**, \$1.00 ; **Lantaigne**, \$1.00 ; **C. Beaudin**, \$1.00 ; **Charles Réel**, \$3.00 ; **L. D.**, \$1.00, pour obtenir des faveurs ; **Dame E. Tondreau**, une messe en reconnaissance ; **Delle N. Girard**, \$3.00 ; **M. Paré**, \$1.10 ; **Delle Eug. Vigneault**, \$1.00 ; **Delle Anna Bergeron**, \$1.00 ; **Dame N. Tousignant**, \$1.00 ; **Rosalie Plante**, \$1. ; **Dame Bernier**, pour obtenir des faveurs, \$2.00 ; **Dame H. Hébert**, 60c ; **Dame Clairmont**, 50c ; **Delle Anna Bélanger**. \$3. ; **Dame P. Bourgard**, \$1.50 ; **Dame S. Perrin**, pour le Tombeau, \$1.00 ; **Delle Angélique Cornec**, de Bretagne, France, \$2.00 ; **Dame F. Landry**, \$1.00 ; **Dame Dubord**. \$2.00 ; **Delle R. D. Bourgeois**, \$1.00 ; **Dame A. D. Chiasson**, \$1.50 ; **Dame Ed. Paquin**, 50c ; **La Baie**, remerciements, \$1.00 ; **Georges-Henri Petit**, \$1.00 ; **Dame Damase Brazeau**, \$1.00 ; **Charles et Georgine**, \$1.00 ; **Dame Albert Nozeau**, \$1.00 ; **Dame D. Cormier**, \$1.00 ; **G. Lalonde**, \$1.25 ; **Alexis F. Boucher**, en reconnaissance, \$1.00 ; **Dame Louis Lessard**, en reconnaissance, \$1.00 ; **Prêtre pèlerin**, en reconnaissance, \$1.00 ; **É. Ludger Trudel**, \$1.00 ; **Dame Pierre Blais**. \$5.00 ; **Thomas L. Gautreau**, \$5.00 ; **Dame L. Veilleux**, \$1.00 ; **Abonnée de Meriden**, \$1.00.



Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	1	Bonne mort.....	34
Vocations	19	Conversions.....	22
Familles	12	Grâces temporelles.....	14
Pères et mères de famille	14	Grâces spirituelles.....	22
Enfants	17	Absent depuis cinq ans	1
Jeunes gens	6	Emploi	4
Jeunes personnes	4	Heureux mariages.....	3
Institutrices et écoles.....	2	Succès dans entreprises.....	3
Elèves	7	Affaires importantes	4
Première communion	7	Intentions particulières	15
Infirmes.....	11	Pour protection contre une épidémie.	
Malades.....	34	Ivrognes et blasphémateurs	9
Pour protection contre le débit de boissons		Pour obtenir une pension, Inst.....	1

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	31
Conversions	1
Succès dans les examens	2
Réussite dans des affaires difficiles.....	15
Heureuse délivrance	35
Faveurs obtenues	3
Fermeture d'une maison où l'on débitait de la boisson.....	4

Nécrologie

Etwilda Descoteaux, Yamachiche.
Gédéon H.-bert, Scott Junction.
Dme Vve Elzéar Leblanc, Gentilly.
M. T. D. Hamel, Trois-Rivières.

*Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles
trépassés reposent en paix !*

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.



Heures des Offices au Sanctuaire de N.-D. du Cap

La Semaine : Messes à 5½ h., 6 et 7 heures.—Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de piété à 9 h. a.m. et à 4 h. p. m.

Le Dimanche : Messes à 5½ h., 6 et 7 heures ; grand'messe à 9½ h.—Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de piété à 10½ h. a. m. et à 4 h. p. m.—A 2½ h., Vêpres suivies du Salut.

Confessions : On entend les confessions le matin de 6 à 8 h. et le soir de 3 à 4 h.

Communions : La sainte communion est distribuée avant, pendant et après chaque messe.

N. B.—Soit pour les confessions, soit pour la sainte communion, en tout temps, les pèlerins peuvent s'adresser au frère sacristain qui leur procurera un prêtre.

N. B.—Pour les triduum préparatoires aux pèlerinages, pour les missions ou retraites paroissiales, messieurs les curés peuvent s'adresser au R. P. Joseph Dozois, supérieur, Cap-de-la-Madeleine, ou au R. P. Jodoin, église St-Pierre, rue Visitation, Montréal.

AVANTAGES SPIRITUELS

Offerts aux bienfaiteurs du Sanctuaire, aux zéloteurs et abonnés des

ANNALES DU T. S. ROSAIRE :

- 1.—Participation aux prières et bonnes œuvres des Missionnaires Oblats, Dans leurs communautés, une prière est faite tous les jours pour les bienfaiteurs vivants et défunts.
- 2.—Participation aux prières qui se font tous les jours dans le sanctuaire pour les vivants et les morts.
- 3.—Deux messes sont dites *chaque semaine* à l'intention des abonnés, pour les vivants et les morts. Nos abonnés peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les mérites des 104 messes dites chaque année à leurs intentions.
- 4.—Une messe est célébrée *chaque mois* par chacun des Pères du Sanctuaire avec une intention spéciale pour nos abonnés vivants et défunts ; une communion est faite chaque mois avec la même intention, par les autres religieux de la communauté.
- 5.—Un service solennel sera célébré *chaque année*, dans la première semaine de novembre, pour les parents défunts de nos abonnés.

Les recommandations de prières, publiées dans nos ANNALES, sont envoyées à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, l'église du Vœu National de la France ; à la Basilique de Notre-Dame de Pontmain, N.-D. de la Sainte-Espérance.

HONORAIRES DES MESSES.

<i>Messe basse</i>	\$0 50
<i>Grande messe</i>	3 00
<i>Messe perpétuelle</i>	0 50

On peut faire inscrire le nom des défunts ou de toute autre personne, sur le registre de la messe perpétuelle.

LAMPES.

DANS LE SANCTUAIRE DE N.-D. DU ROSAIRE.

Le matin, pendant les messes, le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq lampes, représentant cinq mystères, une heure.....	\$0,10
Quinze " " les quinze " " " ".....	0,25

Le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq lampes, représentant cinq mystères, pour une neuvaine.....	\$0 40
Quinze " " quinze " " " ".....	1 20
Cinq " " cinq " pour un mois.....	1 25
Quinze " " quinze " " ".....	3 75
Cinq " " cinq " pour un an.....	14 00

AU SAINT-SÉPULCRE.

Une lampe par jour.....	\$0 05
Une lampe pour une neuvaine.....	0 40
Une lampe pour un mois.....	1 10
Une lampe pour un an.....	14 00